



UCO
ANGERS

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

FACULTÉ DES HUMANITÉS

LICENCE MUSICOLOGIE

Mention : **Musicologie**

Validation : **Diplôme national bac +3** [délivré en jury rectoral]



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif de la licence de musicologie est de permettre à l'étudiant de :

- maîtriser les outils musicaux (instrument de musique, voix, MAO), ainsi que la lecture, l'analyse et l'écriture de la musique
- savoir se produire sur scène, tant au niveau des musiques acoustiques qu'amplifiées
- connaître les principaux courants de l'histoire des musiques occidentales et extra-occidentales, et savoir situer un morceau de musique dans son contexte
- diriger une formation vocale dans un répertoire simple
- accompagner et harmoniser au clavier une mélodie
- mobiliser ses connaissances historiques et techniques dans le champ de la musique afin de produire une réflexion claire, ordonnée et convaincante à l'écrit ou à l'oral
- savoir utiliser les ressources bibliographiques et documentaires liées au domaine musical ; se tenir informé de l'actualité et de l'évolution des tendances artistiques dans son domaine
- maîtriser les principaux logiciels liés au domaine musical (édition, composition), les techniques de traitement informatique des données et les principaux logiciels de présentation
- savoir utiliser l'informatique pour composer de la musique illustrant des images, des récits, des personnages, etc.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'UCO :

- Master Direction de projets ou établissements culturels, parcours Action culturelle et spectacle vivant
- Master MEEF 1^{er}, Master MEEF 2nd degré : préparation des concours de l'enseignement, professeur des écoles et Capes/Cafep éducation musicale

Autres possibilités :

- Masters musique, musicologie, son, arts et culture, enseignement, information et communication
- Écoles supérieures spécialisées, conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon (sur concours)
- CFMI (Centre de formation de musicien intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire)
- Concours de la fonction publique territoriale

MÉTIERS ET SECTEURS

- Enseignement et formation
- Médiation culturelle
- Musicien professionnel
- Industrie musicale
- Multimédias
- Édition
- Journalisme

AIDE À LA RÉUSSITE

Nouveau contrat de réussite à la rentrée 2022 : validation par bloc de compétences, évaluation continue intégrale, personnalisation des parcours, calendrier adapté.

Un accompagnement pédagogique personnalisé

- Entre 25 et 40 étudiants par promotion pour un suivi individualisé
- entraide et tutorat entre les différentes promotions avec certains cours en commun
- rendez-vous réguliers avec le responsable pédagogique

Une formation au contact des professionnels

- intervention de nombreux professionnels dans la formation
- opportunités de se produire dans des structures culturelles locales

LES + DE LA FORMATION

Une formation inédite en Pays de Loire

La licence musicologie, à travers son diplôme, son programme, ses partenariats, ses débouchés et sa diversité, est une formation unique en Pays de Loire. Elle est devenue une référence pour se professionnaliser dans le domaine.

Une licence accessible aux passionnés, pour tous les goûts musicaux

Musiciens encore amateurs ou déjà confirmés, la licence est ouverte à toutes les personnes pratiquant déjà la musique. Une base en solfège est nécessaire, même si elle peut être encore perfectible.

Des partenariats forts et ancrés sur le territoire

Les étudiants ont l'opportunité de pratiquer à l'extérieur de l'UCO : formation musicale au conservatoire, musiques du monde à la Galerie sonore et ses 2 000 instruments ; musiques actuelles au Chabada.

La pratique collective encouragée

De nombreux cours mêlent les années entre elles (L1, L2 ou L3), pour que les étudiants puissent travailler ensemble et à plusieurs niveaux. Les étudiants sont incités à intégrer un ensemble musical ou un ensemble vocal.

La spécialité musicien interprète : préparer 2 diplômes en parallèle

Cette spécialité permet de préparer le diplôme d'études musicales (DEM) du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Angers et la licence musicologie de l'UCO. La moitié des cours est dispensée au CRR, l'autre à l'UCO. (voir au verso).

80%

taux de réussite en L1

100%

taux de réussite en L2

95%

taux de réussite en L3

ORGANISATION DE LA FORMATION

SYSTÈME MAJEURE/MINEURE

Les études de licence à la faculté des humanités reposent sur le système majeure/mineure. Vous avez choisi la majeure musicologie qui correspond à la mention de votre licence et représente 70% des enseignements disciplinaires. Pour enrichir votre parcours, vous choisissez une mineure, qui renforce votre discipline majeure (mineure du même domaine : approche mono-disciplinaire) ou la complète (mineure d'un autre domaine des humanités : approche bi-disciplinaire). La mineure représente 20% des enseignements. Les enseignements préprofessionnels ou de méthodologie générale correspondent aux 10% restants.

Mineures au choix : Communication et marketing du sport | Communication événementielle et relations publiques | Économie, communication et management | Histoire de l'art | Histoire du continent européen | Journalisme multimédia et production éditoriale | Langues et cultures | Lettres et écritures créatives | Médias, culture et communication | Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation | Musiques actuelles et paysages sonores | Patrimoine(s) et culture | Science politique | Théâtre | Transversalité des arts plastiques

La spécialité musicien interprète

Conditions : être bachelier et être inscrit en cycle spécialisé (ou être en année de présentation du concours d'entrée) au CRR d'Angers

Grâce au système majeure/mineure, un étudiant de la spécialité musicien interprète peut diversifier son parcours en suivant une mineure non spécifiquement musicale (ex. : théâtre, histoire de l'art, patrimoine(s) et culture, expériences plastiques et numériques...).

VALIDATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans. Une année compte 2 semestres constitués d'UE (unités d'enseignement) correspondant à 60 crédits ECTS (30 ECTS/ semestre). Pour valider sa licence (6 semestres), l'étudiant doit obtenir 180 crédits ECTS.

ÉVALUATION ET RYTHME

- L1, L2 et L3 : contrôle continu intégral

PROGRAMME

SEMESTRE TYPE

Spécialité Musique et Musicologie

■ **Majeure :** histoire de la musique et analyse (cours « panoramique » au premier semestre, puis une période par semestre) | écriture et formation musicale | clavier et formation vocale | pratiques collectives | chœur et orchestre | galerie sonore et informatique musicale | langue étrangère (anglais lié à la musique)

■ Enseignements de mineure

■ **Outils méthodologiques :** PPE (projet professionnel de l'étudiant) | culture numérique/PIX (certificat informatique et internet) | méthodologie du travail universitaire (disciplinaire ou générale ; semestre 6 : méthodologie de la recherche ou questions d'interprétation)

■ **Enseignements disciplinaires et complémentaires optionnels :** direction de chœur | arrangement et orchestration | renforcement musicologique | projet transversal/conférences/spectacles | remédiation en français | aide à la préparation aux concours | engagement personnel et associatif/tutorat | langue étrangère

Spécialité Musicien interprète

■ **Majeure :** histoire de la musique et analyse (cours « panoramique » au premier semestre, puis une période par semestre) | érudition musicale et formation musicale | dominante | musique de chambre | pratique collective | langue étrangère (anglais lié à la musique)

■ Enseignements de mineure

■ **Outils méthodologiques :** PPE (projet professionnel de l'étudiant) | culture numérique/PIX (certificat informatique et internet) | méthodologie du travail universitaire (disciplinaire ou générale ; semestre 6 : méthodologie de la recherche ou questions d'interprétation)

■ **Enseignements disciplinaires et complémentaires optionnels :** clavier complémentaire | accompagnement au clavier | projet transversal/conférences/spectacles | remédiation en français | aide à la préparation aux concours | engagement personnel et associatif/tutorat | langue étrangère

EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Production scénique : nombreux concerts à l'UCO et à l'extérieur (Chabada, lycées, cafés...).

Composition d'ambiances sonores, de bandes sons pour des scénarios de jeux de rôle, des extraits de films ou des applis de smartphone.

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat
- **Parcoursup 20 janvier au 29 mars 2022**
Facultés libres de l'Ouest UCO - Angers

INSCRIPTION EN L2 ET L3

- **L2 :** être titulaire d'une L1 en musicologie ou de son équivalent. Sélection sur dossier.
- **L3 :** être titulaire d'une L2 en musicologie ou, sous réserve d'admission par la commission de validation des acquis, de tout autre diplôme de niveau bac +2 proche de la thématique. Sélection sur dossier.

FRAIS DE SCOLARITÉ

à titre indicatif tarifs 2021/2022

- De 2 900 € à 6 650 € selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue : tarifs sur demande

Renseignements

denis.huneau@uco.fr

02 41 81 65 61

uco.fr

